|  |
| --- |
| Principes d’élaboration ÉPREUVE ADAPTEE CCF JAVELOT CAP |
| * Différentes situations de handicap (SDH) peuvent être observées au sein de notre établissement, chacune nécessite une adaptation particulière.
* L’objectif affiché est clair : Eviter toute inaptitude totale et permettre aux élèves en situation de handicap reconnu de bénéficier d’une pratique aménagée et adaptée, facteur d’équilibre, de bien-être et d’inclusion sociale.
* Pour chaque adaptation, le professeur responsable de la classe, en accord avec l’élève, ses parents, le médecin traitant et l’infirmière de l’établissement propose un projet d’enseignement adapté pour l’élève dispensé temporairement ou partiellement.

🡪Types de handicaps pour exemples mais non exhaustifs  |
| * **Cas n°1** : L’élève est apte partiellement et pratique la même activité que ses camarades et est évalué dans les mêmes conditions que ses camarades.
 | * **Cas n°2** : L’élève est apte partiellement et pratique la même activité. Certaines conditions de la pratique sont aménagées afin de lui rendre certaines tâches plus accessibles et en cohérence avec les consignes médicales.
 | * **Cas n°3** : L’élève ne peut pas pratiquer l’activité proposée. Les tâches motrices proposées lui sont inaccessibles.
 |
| **Asthmatique sévère** | **Obésité - Syndrome rotulien****Dyspraxique - Fauteuil roulant - Mal-voyant** | **Membres supérieurs immobilisés** **Fauteuil roulant sans possibilité d’utiliser les membres supérieurs** |
| PROTOCOLE* CCF javelot standard
* **Temps de récupération plus long**
* **Être attentif à la qualité de l’air** pour ces élèves en particulier (brume de sable notamment)
* Ventoline ou autre traitement à disposition obligatoirement
 | PROTOCOLE* Tutorat coach-coéquiper-gestion du matériel
* Gestion et évaluation de la **prise d’élan adaptée : élan limité voir nul**
* Temps de récupération plus longs entre chaque lancer
* Aménagement des règles de lancer et de l’espace (validité du lancer sans le « mordu » , sans l’obligation du « piqué », …
* Essais supplémentaires autorisés (1 à 3)
 |   PROTOCOLE* **L’élève est évalué sur les AFL3 uniquement**
* Evalué en tant que coach, observateur, tuteur, secrétaire ; et sur le règlement dans l’activité , sur les consignes de sécurité et sur les différentes phases de l’échauffement et la récupération.

10 pts sur les différents rôles sociaux (observateur – tuteur – coach – secrétaire)10 pts sur un questionnaire règlement - matériel – consignes de sécurités – conseils pratiques |
| AMENAGEMENT* R.A.S
 | AMENAGEMENT (Au choix – en fonction du handicap)* L’élève en SDH est pris en charge par un camarade
* La zone de lancer est adaptée au handicap
* **Lancer sans élan autorisé** (**noter uniquement sur la performence maximum ou réduire les exigences pour les 3 pts d’efficacité technique** )
* L’élève ne SDH peut être coaché par un autre élève
* **Possibilité de lancer un javelot de poids inférieur** (600g au lieu de 700g pour un garçon) ; **lancer un autre objet** (jalon, vortex, balle lestée, balle de tennis, …)
* **Adaptation du barème de notation** : limiter les critères, descendre le barème de x crans par rapport au seuil national
 | AMENAGEMENT* L’élève en SDH peut être épaulé par un camarade
 |
| * AFL 1 : IDEM / 12 pts
 | * AFL1 / 12 pts (9 + 3) ou adapter (10 + 2 ou … ou 12 + 0)
 | * AFL1 : Non évalué
 |
| * AFL2-AFL3 : IDEM / 8 pts
 | * AFL2-AFL3 / 8 pts avec répartition des pts à attribuer en fonction du choix de l’élève : 4=4 ou 6+2 ou 2+6
 | * AFL2 : Non évalué
* AFL3 / 20 pts, tout au long de l’unité d’apprentissage avec 2 pôles de notation de 10 pts

-Rôles sociaux-Questionnaire sur l’activité |